



au service des associations



Identifier ses compétences

Annexe 1, Atelier d'initiation à la création et la gestion d'une association dans le cadre de l'axe 4 « ISP » des « ILI 2016 » de la Wallonie COMPAS, Georges TORCK, janvier 2017, version 2 sur base des travaux d'Henri DESROCHE¹ et de François DRAPERI²

¹ DESROCHE Henri, « Entreprendre d'apprendre, de l'autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action, Apprentissage 3 » Éditions Ouvrières, Paris, 1990, 281 pages

² DRAPERI Jean-François, « Parcourir sa vie, Se former à l'autobiographie raisonnée, réflexion personnelle et action collective » Presse de l'économie sociale, Paris, 2016, 2e édition, 217 pages

Table des matières

1. Introduction	3
2. Autobiographie	3
2.1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PROJET	3
2.2. ENTRETIEN	3
<i>Objectifs</i>	4
<i>Contenus</i>	4
<i>Personne projet</i>	4
<i>Personne ressource</i>	5
<i>Formes de la prise de notes, la bioscopie</i>	5
2.3. PASSER DE LA BIOSCOPIE À « LA NOTICE DE PARCOURS ».	7
<i>Modèle d'une « bioscopie »</i>	7
<i>Forme du « profil autobiographique »</i>	8
3. Analyse : modéliser et raisonner ses compétences	9
PASSER À L'ÉCRITURE	9
CONTENUS ET FORMES DE LA « NOTICE DE PARCOURS »	10

1. Introduction

Le travail d'autobiographie raisonnée est réalisé en trois étapes :

- L'autobiographie, exercée en binôme et comprenant l'identification de la personne et l'entretien qui se termine par la bioscopie ;
- La rédaction du parcours, exercice solitaire, la bioscopie peut être réalisée ou complétée en préparation de cette rédaction ;
- La présentation de son parcours et la discussion, prioritairement autour des fils conducteurs, exercées en sous-groupes ou en grand groupe.

2. Autobiographie

2.1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PROJET

NOM

Prénom

Nom & prénom, formation et profession du Père

Nom & prénom, formation, profession de la Mère

Fratrie et position de la personne projet dans le rang

Nom & prénom, formation, profession du-de la conjoint-e

Noms & prénoms, formation-s et profession-s des enfants.

2.2. ENTRETIEN

L'identification présentée ci-dessus est intégrée dans l'entretien.

L'entretien est conduit en binôme entre une « personne projet » et une « personne ressource ». Le binôme est composé sur base d'un choix libre, mais les personnes qui le composent ne doivent pas être intimes ou membres d'une même association.

À la fin du premier entretien, la personne ressource remet ses notes à la personne projet. Si l'entretien est enregistré, cet enregistrement est remis à la personne projet.

Le premier entretien terminé, après une courte pause, le second entretien peut commencer en inversant les rôles : la personne projet devient personne ressource et inversement.

Objectifs

L'objectif principal de l'entretien est de permettre à la personne projet de réaliser un bilan de son parcours professionnel, social et de formation, en vue de corroborer la pertinence de son projet... en vérifiant comment (il) s'enracine dans son expérience antérieure ». L'entretien met en évidence « la cohérence du parcours de la personne (sociographie) ». Il permet également à la personne projet de prendre conscience des compétences disponibles et immédiatement mobilisables pour son projet.

L'entretien ne comprend aucune préparation hormis le respect des instructions de travail.

Il n'existe aucun lien entre les deux personnes, projet et ressource, ni familial, ni professionnel, ni amical sinon occasionnel ou récent. Entre les deux personnes règnent le respect et la confiance permettant qu'un « entretien fondé sur l'engagement volontaire, le respect, l'écoute personnelle, suscite une reconnaissance personnelle réciproque... »

Contenus

L'entretien porte sur les activités de la personne projet sur les plans professionnels, éducatif et social. Il exclut expressément les dimensions psychologiques et intimes. C'est la partie « publique » de la vie de la personne projet dont elle parle ! Ce sont les FAITS qui importent, pas les impressions, pas les sentiments, pas les analyses de ces faits ou les ressentis qu'ils font naître.

Il est essentiel de distinguer faits et sentiments.

Personne projet

L'entretien est réalisé au bénéfice exclusif de la personne projet.

La personne projet s'entretient avec la personne ressource sur les quatre aspects chronologiques de son parcours personnel :

- la formation formelle (diplômes & certifications officielles) ;
- la formation informelle (stages, formations sans diplômes ou certifications officielles) ;
- les activités sociales (les stages, le militantisme, l'éducation populaire ou permanente, la participation à un mouvement, une association, un groupement... dans le cadre de la culture, du sport, du social, de la musique...);
- les activités professionnelles (travail et emplois sous contrat salarié ou comme indépendant-e).

Même si les questions posées par la personne ressource facilitent la distanciation, la personne projet « tire SES conclusions » et elle choisit SES mots pour les exprimer. Hors entretien, elle pourra compléter ses souvenirs en ayant recours à d'autres sources biographiques comme un album photo, l'interview d'une personne de la famille, etc.

Ses conclusions sont reportées dans un schéma « la bioscopie » dont la forme est présentée ci-dessous. L'ensemble de son travail aboutit à la rédaction de « la notice du parcours ». La personne projet reste propriétaire des notes prises, comme elle reste maître de son parcours.

Personne ressource

La personne ressource n'a d'autre enjeu que de servir la personne projet.

Elle se veut « disponible » pour la personne projet. Ce ne peut pas être un entretien « au service » de la personne ressource, comme l'est un entretien d'embauche.

La difficulté principale pour la personne ressource est de garder « la bonne distance » avec la personne projet :

- sur le plan « physique », une distance de 1 à 2 m sépare les deux personnes ;
- sur le plan de « l'attitude », la personne ressource doit trouver le bon équilibre entre l'empathie qui permet l'expression et la distanciation qui permet l'autonomie et la liberté de parole.

La personne ressource ne parle jamais d'elle, même en « écho des faits » évoqués par la personne projet.

La personne ressource ne se positionne pas comme « personne experte ». Sa « posture » (au sens global du terme) vise à conduire un entretien « semi-directif » : tant que la personne projet reste dans le cadre de l'entretien, la personne ressource « facilite son expression », si la personne projet sort du cadre, la personne ressource « arrête le cours du discours pour ramener à l'essentiel ». Hors de ces deux attitudes, la personne ressource se tait et prend des notes.

La personne ressource peut « poser des questions » : pour démarrer l'entretien, pour permettre de voir plus et plus loin que ce qu'elle vient d'exprimer (distanciation) et pour se recentrer sur les faits de son parcours.

En cas d'expressions de « traumatisme vécu », la personne ressource doit dire « STOP » à cette expression.

Formes de la prise de notes, la bioscopie

La personne projet parle.

La personne ressource prend note sur des feuilles « libres » qui seront remises à la personne projet en fin d'entretien.

Les pages sont numérotées en haut à droite, la personne ressource écrit sur le recto.

La première page reprend les informations « d'identification de la personne projet » (voir « 1.1. Identification de la personne projet »). Ces informations sont fournies en cours d'entretien, pas nécessairement en début de celui-ci. Les protagonistes sont libres de procéder comme ils le veulent.

Dès la page 2, la personne ressource crée une colonne à gauche qui permet de dater les faits. À droite de la date, la personne ressource prend note des faits présentés par la personne projet, scrupuleusement, en respectant ses « mots et ses expressions dans la présentation des faits ».

Si la personne ressource ne parvient pas à suivre le débit de parole, elle peut demander à la personne projet de répéter sa dernière phrase. La personne projet choisit les premiers souvenirs utiles à l'entretien, généralement ils se situent au début du parcours scolaire (enseignement maternel ou primaire), mais peuvent surgir plus tôt.

Pour faciliter la prise de note, les abréviations suivantes peuvent être utilisées :

- « Ff » pour « formation formelle » (diplômes & certifications officielles) ;
- « Fi » pour « formation informelle » (stages, absence de diplômes ou de certifications officielles) ;
- « As » pour « activités sociales » (stages, militantisme, éducation populaire ou permanente... participation à un mouvement, une association, un groupement... dans le cadre de la culture, du sport, du social, de la musique...);
- « Ap » pour « activités professionnelles » (travail et emplois sous contrat salarié ou comme indépendants).

Il n'est pas rare que la personne projet n'identifie pas clairement la bonne abréviation à utiliser (surtout, entre « As et Fi »)... peu importe, l'important est que tout soit noté.

Si la personne ressource désire annoter une réponse, préparer sa question suivante... elle écrit sur une feuille séparée.

Lorsque la personne projet rompt la chronologie des faits, la personne ressource doit intercaler une page à l'endroit ad hoc. Par exemple, la page intercalée entre les pages 8 et 9 devient la page 8bis.

Il est essentiel de respecter la parole de la personne projet. La personne ressource peut la relancer par une question, mais trop de précisions exigées sur un fait peuvent nuire à la qualité de l'entretien. Quand la personne ressource perçoit « cet épuisement du sujet », elle passe à la question suivante. Le plus simple est de permettre au silence de s'installer. La personne projet peut retrouver le « fil de ses idées » grâce au silence !

2.3. PASSER DE LA BIOSCOPIE À « LA NOTICE DE PARCOURS ».

Selon DESROCHE, la bioscopie est la prise de notes puisqu'elle est réalisée sur une feuille divisée en colonnes ! Dans notre réalité, nous distinguons la prise de notes (voir ci-dessus), de sa synthèse présentée sous la forme d'un tableau en « 5 colonnes » précédées « d'un entête » (voir ci-dessous). Elle permet à la personne projet de se ré-approprier les contenus de son parcours tout ne mettant « au clair » les notes manuscrites de la personne ressource.

Une colonne pour la chronologie (la plus étroite) et quatre plus larges pour Ff, Fi, As et Ap. Ces cinq colonnes sont surmontées d'une ligne de 5 à 10 cm de hauteur reprenant les informations de « l'identification de la personne projet ». L'ensemble se présente sur une page et prépare la « notice de parcours ».

Quel que soit le moment choisi par le binôme (en fin d'entretien, lors d'une rencontre ultérieure, par la personne projet seule), le transfert vers la « bioscopie » consiste en la synthèse des notes rédigées par la personne ressource.

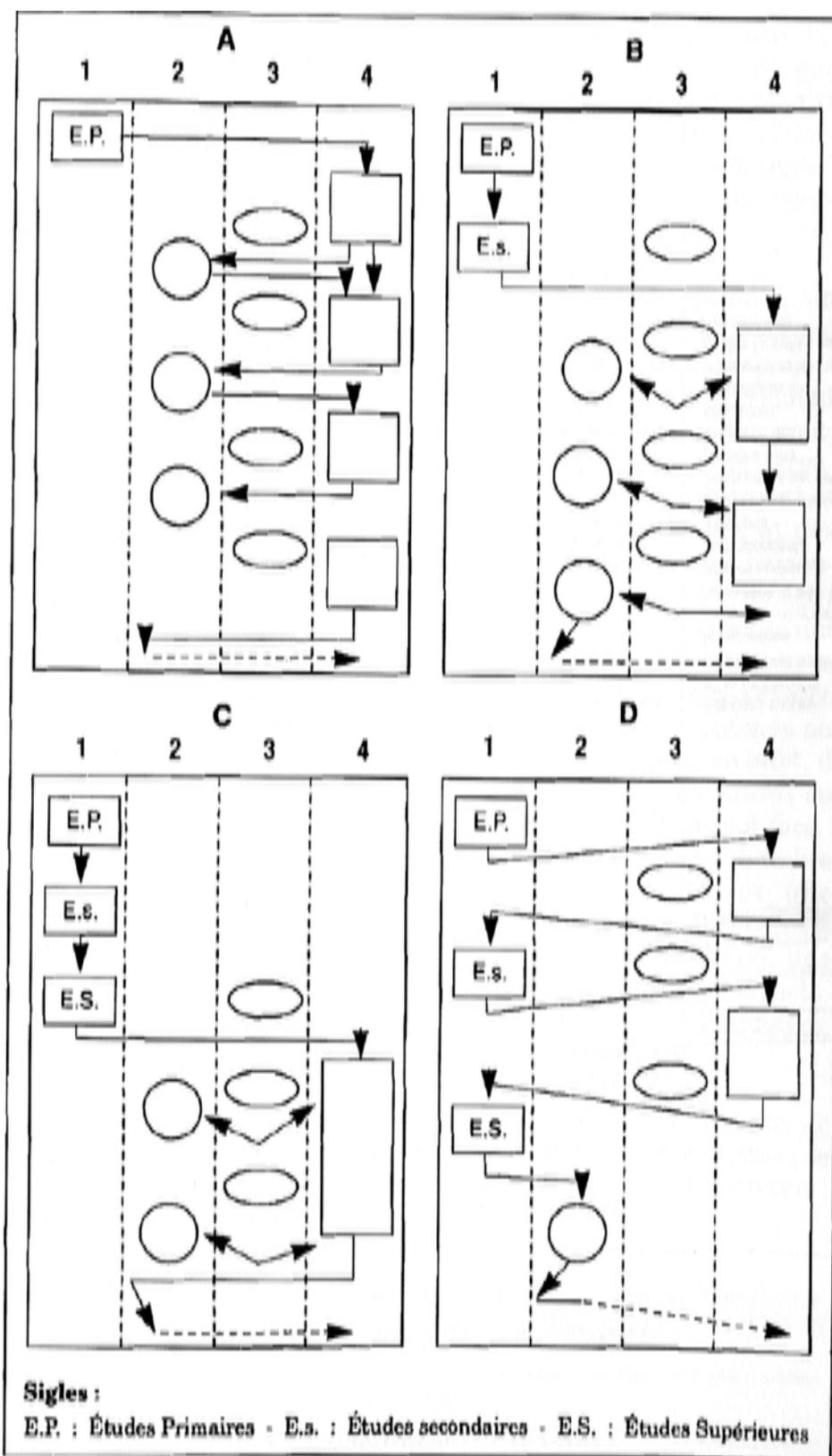
La bioscopie est réalisée par la personne projet. La personne ressource peut aider à cette synthèse comme elle peut participer à tirer les fils conducteurs du parcours de la personne projet, mais ce n'est pas obligatoire.

Modèle d'une « bioscopie »

NOM Txxxxxx Prénom Gxxxxxxxxx Adresse nn, rue de xxxxxxxx à NNNN Xxxxxx adresse courriel xxxx.yyyyyyy@xxx.xx n° téléphone nnn/nn.nn.nn.nn		Nom & prénom, formation et profession du Père Xxx, Xxxxx, XX,XX Nom & prénom, formation, profession de la Mère Xxx, Xxxxx, XX,XX Fratrie et position personne projet dans le rang G G F G		Nom & prénom, formation, profession du-de la conjoint-e : Xxx, Xxxxx, XX,XX Noms & prénoms, formation-s et profession-s des enfants. Xxx, Xxxxx, XX,XX	
Dates	Formations formelles	Formations informelles	Activités sociales	Act. professionnelles	
19..	Études primaire	Mouvement de jeunesse Formations syndicales Formations ou actions politiques	Appartenance à des associations ou groupement de loisirs, de solidarités, cultures, sport...		
19..	Études secondaires terminées ou non	Apprentissage ou perfectionnement professionnels	Péripiétés familiales Implication dans une ONG	Positions successives en parcours professionnel selon les situations d'emploi y compris éventuellement les interruptions par des périodes de « sans emploi » ou des « séquences sabbatiques » ou « alternance avec des études formelles ou informelles...	
19..	Études supérieures	Éducation populaire ou permanente	Activités associative, mutualistes, syndicales...		
19..		Voyages d'études	Responsabilités assumées dans la société civile : Présidence d'association, Directions de centre de quartier, Militances au sein d'organisations, Adhésion à un mouvement populaire...		
19..	Y compris éventuelles reprises d'études secondaires ou d'études supérieures interrompues...	Sessions nationales ou internationales... Congrès, Stages Missions Cours par correspondance Etc.			
2...			Création ou participation à la création...		
2...					
2...					
Émergence des projets dans un ou plusieurs des domaines					
	PROJET ?	PROJET ?	PROJET ?	PROJET ?	

Forme du « profil autobiographique »

Sont reprises ci-dessous quelques illustrations du résultat de « synthèse en une page » et de quelques « fils conducteurs du parcours » tirés par la personne projet sur base des notes remises par la personne ressource.



3. Analyse : modéliser et raisonner ses compétences

PASSER À L'ÉCRITURE

À la fin de l'entretien avec l'aide de la personne ressource ou plus tard dans le cadre du travail personnel, la personne projet réalise la synthèse de son parcours sur une feuille A4 et tire deux à quatre fils conducteurs solides qui donnent du sens à son parcours (voir ci-dessus « Modèle d'une bioscopie » et « Formes du profil autobiographique »).

Pour faciliter ce travail, la personne projet se pose des questions comme : « Qu'est qui est important dans mon parcours ? Qu'est-ce qui est inédit ? Quel est son potentiel ? ... ? » L'important est de retourner vers ses notes et les mots utilisés pour exprimer les situations !

À cette occasion, la personne projet se donne la possibilité de faire le point sur ses compétences disponibles ou mobilisables dans le cadre de son projet. Elle peut en déduire certains « manques » ou plus positivement « des projets de formations au service... de son projet ».

Précisément, la suite du travail vise à aboutir à des conclusions en terme de projet(s), qu'il s'agisse de formations formelles ou informelles, d'investissement dans l'action sociale, comme pour la création d'une association (son projet, ses actions, ses activités) ou d'une activité professionnelle (la recherche d'un contrat de travail auprès d'une entreprise existante). Les projets peuvent être multiples, s'étaler dans le temps et être complémentaires.

Aucune piste ne doit être ignorée !

Il est possible que nous ayons un projet de formation formelle ou informelle, qui aboutira à la création d'une association, dans le cadre de laquelle nous espérons créer notre emploi, dans un délai raisonnable de 2 à 5 ans.

Deux remarques sont à ce stade importantes :

- J'écris en tant que personne projet, aujourd'hui (au présent de l'indicatif), en nous « projetant » dans le futur (c'est un projet). Il est vraisemblable que « demain », je réécrirai mon projet, au présent de l'indicatif, dans des formes et sur des objectifs qui vont évoluer (c'est bien le sens de la recherche-action qui permet le changement) ;
- je vais m'investir dans un travail de recherche-action qui présente une double particularité, la recherche « est au service de l'action » et l'action « remet en question la recherche ». Autrement dit, la recherche n'a d'utilité que si, et seulement si, elle me permet de construire et vivre mon action. Simultanément, je ne peux prétendre agir correctement qu'à la condition que la recherche bien menée me permette de « viser juste ».

CONTENUS ET FORMES DE LA « NOTICE DE PARCOURS »

Il s'agit bien d'écrire mon projet en commençant par la « la notice de mon parcours ». Le travail d'écriture peut se prolonger pendant les semaines, voire les mois qui suivent la fin de l'atelier.

Il est cependant important de ne pas confondre « notice de parcours » et « projets professionnels » ou « projet d'association (à créer et à gérer) ». La 1^{re} participe des deux autres, le 2^e n'est peut-être pas le 3^e !

Écrite par la personne projet sur base des notes de la personne ressource, la notice de parcours suit très souvent l'ordre chronologique du travail de bioscopie et du profil autobiographique. Elle souligne les fils conducteurs du parcours autobiographique et met en évidence le ou les projet-s. Ces fils conducteurs sont perfectibles, la personne projet peut y revenir... et faire évoluer son ou ses projets.

Jean-François DRAPERI précise à ce titre que lors de l'écriture, les termes utilisés peuvent connaître des interprétations diverses, « une attention à la culture peut être nommée à partir de plusieurs termes - identité culturelle, interculturalité, acculturation... (qui) ouvrent sur des pistes de recherche différentes. L'intérêt (que marque la personne projet) pour le monde rural n'est pas celui pour l'agriculture, le terme de développement local recouvre de nombreux sens qui peuvent être contradictoires ». L'écriture est un exercice personnel complexe.

Le texte qui résulte de ce travail personnel interprète les faits collationnés avec l'aide de la personne ressource et implique l'interprétation de la personne projet. Il appartient à cette dernière de choisir les faits à transmettre ou à garder dans « sa mémoire personnelle », non transmissible de son point de vue.

Le texte qui résulte de ce travail d'écriture est présenté au groupe de l'atelier, via le « journal de bord en ligne » et lu par toutes et tous les participant-e-s. Le débat qui en naît permet à la personne projet d'en confronter le contenu au point de vue des autres membres du groupe... et d'enrichir ainsi les pistes de son projet.

Ces « connaissances transmissibles » conduisent à « la reconnaissance sociale » grâce au partage des contenus choisis par la personne projet. Dans le débat, nous ne revenons pas sur les informations non retenues, autrement dit « le groupe ne travaille que sur ce que présente et retient la personne projet ». Le groupe est au service de la personne projet.

Dans le débat qui s'en suit, les fils conducteurs choisis par la personne projet et développés dans son texte de présentation deviennent progressivement « les champs de la recherche et de l'action » qui vont suivre. Ces fils conducteurs soumis au débat deviennent « la matière première de l'imagination au service du projet ».

Jean-François DRAPERI rappelle qu'Henri DESROCHE « définit la recherche-action comme une recherche sur l'action, faite par des acteurs et pour l'action ». À ce titre, le travail entrepris par la personne projet est transmissible dans un groupe différent de celui de l'atelier. Ce peut être le groupe qui se constitue autour d'un texte fondateur apporté par le porteur de projet.

Dans ce cas, les contenus de l'entretien, la notice de parcours et sa transmission écrite sont le point de départ de la création d'une association et le lancement d'une recherche-action ouverte sur les champs d'activités de ce projet.